



CLASSIQUES
GARNIER

« Lexique et abréviations », *Bibliotheca Desaniana. Catalogue Montaigne*, p. 23-24

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-10585-5.p.0023](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-10585-5.p.0023)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

LEXIQUE ET ABRÉVIATIONS

J'ai suivi les règles établies par Christian Galantaris dans son *Manuel du bibliophile* pour la description des reliures. Pour la présentation du contenu des exemplaires, j'ai retenu les recommandations de Fredson Bowers dans ses *Principles of Bibliographical Description*. Les formules de description qu'il propose sont à mon avis plus claires et plus simples que celles qui sont généralement suivies par les libraires de livres anciens en France.

Reliure de l'époque : pour les reliures anciennes (jusqu'à la fin du XVIII^e siècle), reliure exécutée au plus tard une dizaine d'années après la date de publication de l'ouvrage.

Reliure du temps : reliure exécutée jusqu'à une trentaine d'années après la publication de l'ouvrage.

Reliure moderne : reliure exécutée durant les cinquante dernières années (c'est-à-dire après 1970).

π : indique un cahier sans signature ni numérotation.

[6] : le crochet carré indique les pages ou feuillets non chiffrés mais dont on peut déduire la numérotation grâce aux chiffres qui les précèdent où les suivent.

[Genève] ou [1617] : indique le lieu ou la date probable de publication dans le cas d'une fausse adresse ou d'une édition sans date.

f. : feuillet, feuillets, folio ou folios.

p. : page ou pages.

Les dimensions données sont celles de la page de titre, non de la reliure.

Contenu : liste des pièces ou parties contenues dans l'exemplaire.

 : brève description de l'édition et commentaire sur ses particularités.

Reliure : description matérielle de la reliure.

Provenance : provenance de l'exemplaire (collections particulières et libraires).

*

Chaque notice du catalogue de la *Bibliotheca Desaniana* comprend : 1) la transcription diplomatique de la page de titre, 2) le format avec les dimensions de la page de titre de l'exemplaire et la formule de pagination et de foliotation, 3) deux reproductions photographiques de la page de titre et de la reliure de l'exemplaire, 4) l'énumération des parties ou des pièces contenues dans l'exemplaire avec leur signature, foliotation ou pagination, 5) une brève notice sur l'édition et ses particularités, 6) la description de la reliure, 7) les provenances de l'exemplaire.

Toutes les citations extraites des *Essais* suivent la pagination de l'édition Villey-Saulnier publiée par les Presses universitaires de France.